



La chasse aux sorcières



Templeuve - Porche de ferme.

Si les sorciers ont aujourd'hui les traits d'un gentil garçon à lunettes au regard malicieux, il en était autrement aux XV^e, XVI^e et XVII^e siècles. A cette époque, les sorciers et surtout sorcières étaient des êtres machiavéliques, serviteurs du diable, aux pouvoirs dévastateurs – tout au moins le croyait-on – qu'il fallait anéantir, mais à quel prix ?

1656, elle est enfermée nue et aspergée d'eau bénite – ses tremblements prouvaient qu'elle était possédée – dans un panier toujours suspendu pour éviter qu'elle ne reçoive du sol, ordres et pouvoirs. Torturée, incapable de se défendre, Marie fut condamnée au bûcher. Le lieu, où se déroulèrent ces exactions sordides, se situerait à l'endroit le plus élevé de Templeuve, nommé les Solières ; derrière le monument aux morts, se trouve la pierre des sacrifices, gravée d'un Tau (en forme de T) qui servait à recueillir le sang des victimes.

Aujourd'hui Templeuve, bourgade mi-rurale mi-urbaine, est devenue une commune résidentielle. Ses routes pavées encore préservées accueillent en avril les cyclistes du Paris-Roubaix. Son moulin-tour à vent, le Moulin de Vertain n'en finit pas de déployer ses ailes depuis 1328, date à laquelle il est mentionné dans les rentes de l'abbaye de Tournai.



Templeuve - Centre ville.

Templeuve fut le siège d'une chasse aux sorcières, dont la plus célèbre victime, Marie Navart, fut accusée de tous les maux par sa famille et ses voisins, comme d'avoir ensorcelé son beau-frère et le fils de sa cousine germaine en envoûtant une pomme et un fromage et d'avoir causée la mort de son neveu. Arrêtée le 10 novembre



Moulin de Vertain.

à PIED dans le NORD

Lille Métropole



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Bouvines : Vitraux de l'église St-Pierre (03.20.79.46.15).

Fretin : Musée de la vie rurale (03.20.59.80.52).

Seclin : Fort de Seclin (03.20.97.14.18), Domaine Mandarine Napoléon (03.20.32.54.93), la Collégiale Saint-Piat, l'Hôpital Notre-Dame (03.20.90.12.12).

Templeuve : Le Moulin de Vertain (03.20.64.65.66).

Manifestations annuelles

Cysoing : Le Paris-Roubaix en avril, Foire aux collectionneurs en novembre (03.20.84.56.22).

Seclin : Fête du Printemps en mai (03.20.62.94.93).

« Les Rendez-vous nature »

Découvrez la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59).

Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices du Tourisme et au CDT Nord. Pour réserver à la « dernière minute » un hôtel ou une chambre d'hôtes « Résa Chambre » (0.892.16.18.20)

Renseignements

Office de Tourisme en Pays de Pévèle : 03.20.79.46.15

Office de Tourisme de Seclin : 03.20.90.12.00

Office National des Forêts : 03.20.74.66.10

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme
6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59
Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT : www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



à PIED dans le NORD

Lille Métropole



N° 11

Circuit du Moulin de Vertain

Templeuve, Ennevelin

(11,5 ou 14 km - 3 h 00 à 4 h 00)

Sur les chemins de campagne de la Pévèle, du Mélantois et de la Haute-Deûle

Sur les chemins de campagne de la Pévèle, du Mélantois et de la Haute-Deûle



Moulin de Vertain - Templeuve.

Randonnée Pédestre

Circuit du Moulin de Vertain :

11,5 ou 14 km

⌚ **Durée : 3 h 00 à 4 h 00**

➔ **Départ : Templeuve : gare**

🟡 **Balisage jaune**

📄 **Carte IGN : 2505 Est**

L'avis du randonneur :

Balade accessible toute l'année à la découverte de la campagne templeuvoise. La gare sert de point de départ. En période de pluie, les chemins agricoles et en bordure de zones humides nécessitent le port de chaussures étanches. Meilleure période d'avril à octobre.



Autour de Templeuve.

Rédactrice : Aline Adcx - Création : Penez Edition - Lille

Crédit Photos : 1, 4, 5 : P. Cheuva - 2, 3 : P. Hourzé.



Circuit du Moulin de Vertain

(11,5 ou 14 km - 3 h 00 à 4 h 00)

Départ : Templeuve : gare.

1 Quittez la gare et au stop, prenez à droite. Après la voie ferrée empruntez de nouveau à droite la RD 90 vers Louvil (traoîtres). Dans le virage, suivez en face la petite rue et, au bout, tournez à gauche (rue du Zécart).

2 Carrefour du Riez, au stop, continuez en face. Après 200 m, engagez vous à droite sur la rue Duriez, pavée. 200 m plus loin, virez à droite à 90° et rejoignez les abords de la voie ferrée que vous longez à gauche jusqu'à une route. Prenez à gauche pour atteindre le hameau de La Caillière.

3 Empruntez à droite la rue de La Caillière, traversez la voie de chemin de fer. A la route, effectuez un bref crochet droite/gauche et cheminez sur l'ancienne voie ferrée, devenue sentier de promenade. Au bout, continuez sur la route, le long des habitations et du bâtiment d'usine, puis suivez le premier chemin à droite.

4 Au carrefour des chemins, allez en face, traversez - prudence - la RD 19 et poursuivez à travers champs. A la route (rue du Fayel), prenez à gauche puis à droite la rue Haute. A l'intersection suivante, continuez votre descente tout droit. Empruntez les bas côtés aménagés, sur la gauche de la route. Tournez ensuite à droite sur la rue d'Ardompré.

5 Prenez à gauche et suivez la rue principale sur 1300 m. La rue devient rue de la Chanteraine. A l'intersection, prenez à droite.

6 Avant la route, engagez vous à gauche sur le sentier enherbé et récupérez en face le chemin rectiligne à travers champs. **Attention ce chemin privé d'Association Foncière de Remembrement fait l'objet d'une convention d'autorisation de passage. Par votre comportement, permettez sa pérennité.** Après un coude à gauche, vous longez une zone de vergers. A la route, virez à droite. Après la voie ferrée et avant le n° 22, empruntez à gauche le sentier à l'entrée duquel se dresse un calvaire. Suivez ce chemin sur 900 m, passez la barrière - que vous remercerez derrière vous - et aboutissez sur la RD 19.

7 Cheminez un court instant à droite sur le bas côté puis obliquez à gauche sur le chemin - prudence en traversant. Le chemin longe bois et prairies et rejoint le hameau de La Rive. Continuez à droite le long des bâtiments de ferme, prenez la rue à gauche. 75 m plus loin, engagez vous à gauche entre les habitations. Il s'agit d'un ancien chemin pavé qui mène en ligne droite au hameau de Wachemy. Allez à droite puis prenez le premier chemin à gauche. Ces pavés conduisent au moulin de Vertain.

8 Prenez à gauche pour passer au pied du moulin - lire l'histoire du moulin - et continuez tout droit. En vous retournant, vue remarquable du moulin. Au bout du chemin, empruntez à droite le bas côté de la route. Après 350 m, dans le virage prenez à gauche puis suivez en sens inverse le même itinéraire de début jusqu'à la gare

(points **2** à **1**).

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m

A

B

C

D

E

F

G

VARIANTE 11,5 km

1 Quittez la gare et empruntez à gauche la rue de la Grande Campagne puis de suite à droite la rue d'Anchin. A l'intersection suivante, suivez la ruelle à droite le long des maisons basses. A son extrémité, rejoignez à droite l'église et le centre ville de Templeuve.

9 A gauche de l'église, descendez la rue Neuve puis la rue de la Baille et, à la fourche, prenez à gauche. Poursuivez à droite sur la rue des Saules et traversez la RD 145. Empruntez en face le chemin. Au bout, allez à gauche, puis tout droit, à travers pâtures et champs, jusqu'au hameau d'Ardompré. *Le chemin agricole, en période de labour, est parfois inexistant. Suivez la signalétique et dirigez vous tout droit vers le bâtiment de ferme.*

5 Continuez tout droit. Suivez la rue principale sur 1300 m. La rue devient rue de la Chanteraine. A l'intersection, prenez à droite.

Même descriptif points **6** à **8**.



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) pdipr@cg59.fr

Extrait de la carte IGN 2505 Est - Convention n° 7006/IGN - Copyright 2005.



Réalisé avec le concours du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre et de la Communauté de Communes du Pays de Pévèle

